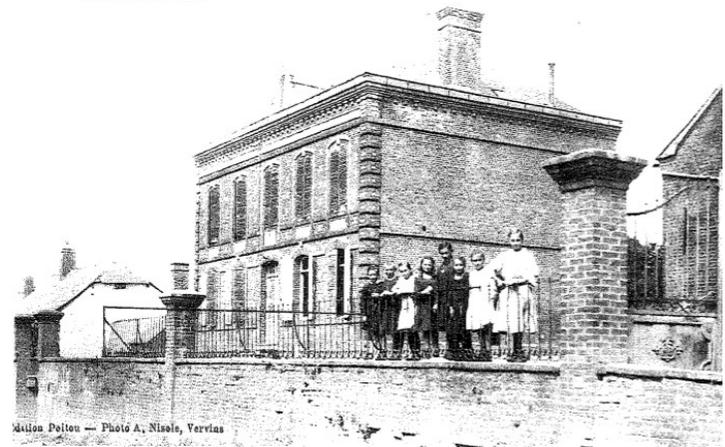




## FONTAINE - ACTUALITES

Bulletin d'informations de la commune de Fontaine les Vervins

FONTAINE-les-VERVINS (Aisne)  
La Mairie et l'École



**Editeur:** Mairie de Fontaine les Vervins

**Dépôt légal :** janvier 2019

**Directeur de publication :** Le Maire, Laurent Marlot

**ISSN :** 1282—766

Imprimerie SUIN

03 23 72 22 00

## Etat-Civil

### Sont arrivés :

Mia LABELLE née le 11/10/2018 à Fourmies  
Nolhan MAINON né le 29/10/2018 à Fourmies  
Ysaline BOUTRY née le 29/10/2018 à Laon  
Joséphine TETART née le 03/11/2018 à Saint-Quentin  
Jade TELLIER née le 30/11/2018 à Laon  
Léo BLONDELLE né le 07/12/2018 à Laon



### Nous ont quitté :

Monsieur Jean-Claude CARON le 14/07/2018 à Hirson  
Madame Françoise TELLIER épouse ROBERT le 11/08/2018 à Vervins  
Monsieur André DUJARDIN le 16/08/2018 à Fontaine Les Vervins  
Monsieur Jean-Marc PROVENIER le 13/12/2018 à Vervins

### Se sont mariés :

Romain PRUSSE et Diane GUISE le 18/08/2018



## Agenda

- ⇒ Vœux de Monsieur le Maire, le Samedi 12 Janvier
- ⇒ Repas Moules-Frites, le Samedi 09 Février
- ⇒ Chasse à l'œuf, le Dimanche 21 Avril
- ⇒ Brocante CAF, le Dimanche 28 Avril
- ⇒ Marché aux Fleurs, le Mercredi 08 Mai
- ⇒ Kermesse Ecole, le Samedi 22 Juin

### Il y a cent ans (ou presque)

Extrait du conseil municipal du 13 novembre 1919.

Monsieur le Maire expose que par suite de la situation de l'école à proximité de l'église et du cimetière, ainsi que de l'exiguïté des locaux, il a été depuis longtemps prévu une construction neuve à destination de maison d'école et de mairie.

Que par délibération en date du 29 mai 1909, le conseil municipal avait voté les crédits nécessaires et demandé à cet effet une subvention de l'état,

Que cette subvention, s'élevant à 9550 francs avait été accordée en 1913 mais que par suite des événements et de l'état de guerre, le projet n'a pas été mis à exécution, les finances communales ne permettant plus, au cours actuel des matériaux d'engager une telle dépense.

Qu'en conséquence le conseil a ajourné le projet de construction

Que depuis une occasion exceptionnelle s'est offerte à la commune : une maison avec cour et jardin attenant, appartenant aux héritiers de Mme Veuve Viéville, décédée pendant la guerre, est très bien située, est à vendre. *(Mr Viéville était Maire de Fontaine Les Vervins)*

Monsieur l'Inspecteur Primaire consulté a trouvé qu'elle présentait des conditions requises pour l'installation de l'école de garçons et du logement du Maître. Les héritiers sont disposés à faire la préférence à la commune, à qui la maison serait cédée moyennant le prix net de vingt cinq milles Francs, le bénéfice des dommages de guerre étant acquis à la commune pour la remise en état de l'immeuble.

Dans ces conditions il demande au Conseil de l'autoriser à acheter à l'amiable la dite maison. (photo de couverture)

Avant de prendre une décision, le Conseil décide de se transporter sur les lieux et de visiter l'immeuble afin de se rendre compte et de la disposition des pièces et des modifications à y apporter. La séance est suspendue à cet effet. A la reprise le Conseil, par 6 voix sur 7 et une abstention, autorise le Maire à acquérir la maison de Mme Viéville.

## INFORMATIONS GENERALES

### Mairie :

Téléphone : 03 23 98 10 02

Télécopie : 03 23 98 25 04

E – Mail : [mairie.fontaine.les.vervins@wanadoo.fr](mailto:mairie.fontaine.les.vervins@wanadoo.fr)

Site internet : [www.fontainelesvervins.fr](http://www.fontainelesvervins.fr)

Page Facebook : [commune fontaine les vervins](#)

Ecole primaire : 03 23 98 11 55

Médiathèque : 03 23 97 99 18

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Du lundi au jeudi : 8h30 à 12h00 et 14h30 à 17h00

Vendredi 8h30 à 12h00 et 14h30 à 18h00

Samedi fermée

### Permanence de Monsieur Marlot

Le vendredi de 17 h 30 à 19 h.

### Numéros utiles

CCTC services généraux : 03.23.97.36.00

Permis de construire...: Mr Hiblot 03.23.97.58.19

Ordures ménagères : Mr Lussier 03.23.97.57.63

Assainissement collectif : Mr Tourneux 03.23.97.57.62



### A Toi Porte-drapeau



Être porte-drapeau, c'est garder en son cœur  
Le respect absolu de nos trois couleurs.  
Savoir qu'en ses plis, de sang et de larmes,  
Ont coulé pour nous tous, en cachant bien des drames.  
C'est le porter très haut dans le ciel de France  
Car il est le symbole de bonheur, d'espérance.

Être porte-drapeau, c'est en cachant ses pleurs  
L'incliner pieusement lors des dépôts de fleurs  
Sur les tombes de nos pères, de nos frères disparus  
Qui lui ont tout donné, glorifiant ses vertus.  
C'est transmettre un flambeau, un message d'espoir,  
A une jeunesse inquiète qui sombre dans le noir.

Si ton cœur se serre en parcourant ces lignes,  
D'être porte-drapeau, alors tu seras digne.  
Car tu auras senti cela est bien normal  
Que nous vibrons tous les deux pour le même idéal.  
En marchant côte à côte sur le même chemin  
Ce sera plus simple de nous tendre la main.

Moules, Le 30 Octobre 1991

Jacque HEINZ

Porte-drapeau du souvenir Français



Philippe a inauguré ce jour là le nouveau drapeau de l'association des prisonniers de guerre 1939-1945

## Petit mot du LEGTA

Aujourd'hui, nous souhaitons vous présenter notre lycée.

Depuis peu notre directeur Mr Henry-Louis Bourgeois a repris la direction du lycée et Mme Elodie Morlain s'est joint à lui en tant que directrice adjointe.

Il y a environ 300 élèves, apprentis et étudiants.

Nous y sommes accueillis de la 3ème au BTSA.

Il y compte 4 BAC différents :

- le BAC STAV
- le BAC Pro PA (Productions Animales)
- le BAC Pro AE (Agro-Equipement)
- le BAC Pro GMNF (Gestion de Milieu Naturel et de la Faune)

Le BTSA que nous pouvons effectuer dans notre lycée est le PA (Productions Animales).

Il y accueille également des apprentis avec le CFA et des formations pour adultes avec le CFPPA.

Notre lycée propose des activités extra-scolaires comme de l'hippologie ou du rugby féminin et masculin.

Les Rugbymen et Rugbywomen participent à des championnats entre les lycées agricoles de France et en UNSS, l'an passé ils sont allés jusqu'au championnat de France.

### Réglementation du brûlage de déchets

L'incinération à l'intérieur des propriétés privées, de déchets ménagers et de déchets végétaux provenant des jardins **est interdite**.

Les agents de la police municipale sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui est affiché en mairie. L'information a été transmise à la gendarmerie de Vervins. Arrêté du 02/07/2004

**Le recensement de la population** aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Les agents sont Béatrice PINON et Guylaine HUTIN. Si vous optez pour une réponse sur internet elles vous donneront un code d'accès. Le site dédié est : [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

Nous vous rappelons que toute demande concernant **les habitations en cours de rénovation ou inhabitées** est à formuler courant janvier de cette année. Au-delà, nous ne pourrons plus délivrer cette attestation.

Chères Fontainoises, chers Fontainois, Chers amis,

Nous tournons la page de 2018, pour ouvrir une nouvelle page blanche, celle de 2019 ! Depuis plusieurs éditions de notre bulletin d'actualité, je ne cesse de vous faire part de mon inquiétude sur la manière dont la ruralité française est considérée depuis Paris.

Si 2018 a pu nous apporter beaucoup de joies et de raisons de partager de bons moments tous ensemble, malgré le plan vigipirate renforcé. Nous avons toujours tout fait pour que tous nos moments de fête puissent avoir lieu dans de bonnes conditions. Merci à tous les acteurs de notre petite commune d'avoir fait en sorte qu'il fasse toujours aussi bon vivre à Fontaine les Vervins.

Cependant 2018 restera longtemps l'année où des français auront dit STOP !! Depuis plusieurs années les Français subissaient. Notre démocratie s'enfonçait inéluctablement dans une crise de représentativité majeure.

2018 restera donc l'année de l'expression d'une volonté de changement de la part des populations ignorées ou oubliées. Le mouvement des « gilets jaunes » a été et reste soutenu par une part importante de la population, le malaise est et était donc bien présent et sa prise en compte ne saurait se contenter d'une simple comptabilité du nombre de personnes présentes sur les ronds-points ou sur les Champs Elysées.

L'une des solutions à la crise est l'organisation d'une grande consultation à l'échelle nationale. Dans le cadre de cette consultation les maires et les municipalités seront mis à contribution, puisqu'il semblerait que c'est à nous élus de terrain que reviendrait le rôle d'organiser les réunions et de recueillir les propositions de la population pour les transmettre à l'état. Enfin la commune pourrait servir à quelque chose ?

Depuis des années les municipalités ne sont plus entendues, certains envisageaient même leur disparition. Aujourd'hui elles semblent être la solution !! Alors profitez de cette occasion qui vous est faite de faire avancer le débat ! Dès que nous aurons reçu les directives sur la mise en place de ces débats nous les organiserons ; l'ensemble de vos élus communaux sera à votre disposition pour faire remonter vos attentes, vos projets, vos besoins ...

L'état met à notre disposition un moyen démocratique de vous faire entendre, alors utilisez le ! Nous serons à votre service !

Faites que 2019 soit l'année des solutions ! La page blanche vous appartient !

Bonne et heureuse année 2019 à toutes et à tous !

Votre maire

## Remise de dictionnaires, départ et médailles

### Ecole Brimbeuf

LEFEVRE Colleen  
LION Mathéo  
PERSINET Antoine  
FONTAINE Eva



### Ecole Notre Dame

VANHOUTE Zoé-Line  
TRICOTTEAUX Elise  
LACOUR Maxence

### Ecole Fontaine

BALASSE Hélyory, BARDINI Angelo, BARDINI Romeo, CAMUS Chloé,  
DAGNICOURT Killian, DREPTIN Valentin, GRUSELLE Ambroise,  
LACOUR Noah, LECOMTE Lucas, LOIZE Simon, MOINEUSE Valentin.



A l'occasion de son départ, Madame LOIZE a reçu une magnifique composition offerte par la municipalité.



En remerciement de leurs bons et loyaux services, Claudine et Christian ont été médaillés.

Claudine a reçu la médaille d'honneur Communale échelon Or.

Christian a reçu la médaille du Travail Grand Or.

4



## Les Plumes du Moulin Fontainois

Une association pour :

- Produire, valoriser, distribuer et acquérir des produits culturels et artisanaux issus du terroir
- Organiser et participer à des manifestations culturelles et des événements ponctuels consacrés à la promotion et à la distribution d'ouvrages liés au terroir.
- Editer des livres et des guides en version papier et diffuser sur tout support : livres, photos

Présidente : Bénédicte ALEXANDRE

Trésorière : Marie-Blanche DREPTIN

Secrétaire : Annie-Claude PECHEUX

A la médiathèque, nous vous proposons un premier choix de livres :

- A la mémoire des enfants de Fontaine **(20 €)**
- Pierre SELLIER « Le Clairon de l'Armistice » **(29 €)**
- Le Grand Manteau Gris de Colette BOLLINE **(15 €)** Histoire de Saint-Gobert 1914-1918
- Louise MACAULT de Joëlle TOURBE **(15 €)** Le destin d'une patriote 1921-1946
- Les filles de Miss Morgan BD de Guy MICHEL **(19 €)**
- La Chartreuse du Val Saint Pierre de N.Béjin-garcia et C.Bauchart **(15 €)**

## Maisons décorées

31 maisons ont retenu l'attention de la commission dont 7 nouvelles cette année. Rappelons que les personnes récompensées reçoivent une orchidée et une bouteille de champagne lors de la cérémonie des vœux du Maire .

Mr Balasse Hervé rue de la Louvière,  
Mr Choquet 14 rue de la Louvière  
Mr Bouillie allée JB Lavancier,  
Mme Helbecque 24 RN2,  
Mme Scohier 30 RN2,  
Mr Dupont 32 RN2,  
Mr Laruelle 1 RN2,  
Mr Brice 20 rte de La Bouteille,  
Mr Champenois 14 rte de La Bouteille,  
Mr Négroni place de la Victoire,  
Mr Descamps ruelle Bergère,  
Mr Laffillé 8 rue des Lavandières,  
Mr Postry 9 rue des Lavandières,  
Mr Bertaux 1 rue de la Garenne,  
Mr Hamla 2 rue de la Garenne,  
Mr Odent 14 rue de la Garenne

Mr Dias De Sousa 8 allée des Merisiers,  
Mr Olart 5 allée des Merisiers,  
Mr Alizard 7 allée des Merisiers,  
Mr Lecocq 4 rue des Soupirs,  
Mr Poret 7 le Chertemps,  
Mr Hénon 10 le Pont de Pierre,  
Mr Robeau 61 chaussée de Fontaine,  
Mr Lefèvre 25 chaussée de Fontaine,  
Mr Villa 41 chaussée de Fontaine,  
Mr Cordier 20 les Frichelles,  
Mr Lecomte 18 les Frichelles,  
Mr Hincelin 12 les Frichelles,  
Mr Parisot 9 les Frichelles,  
Mme Robert 6 les Frichelles,  
Mr Tellier 2 les Frichelles.

**La commission chargée de récompenser les maison décorées pour Noël** passe entre le 26 et le 30 décembre de 17 à 19 h. Pour lui faciliter la tâche, il serait souhaitable que les décorations soient allumées à partir de 17 h.

Nous avons également constaté que beaucoup de maisons n'ont pas de numéro et encore moins de noms sur la boîte aux lettres, ce qui ne facilite pas la distribution des colis aux anciens, le relevé du nom des occupants ni le travail du facteur. Il serait souhaitable que chacun remédie à cet inconvénient pour rendre service à tous.

Dans le même ordre d'idée, soyez gentils de venir signaler en mairie votre arrivée dans la commune ou votre départ. Ce qui permettra la mise à jour des listes et facilitera également le travail des personnes qui distribuent.



Fête communale



Et barbecue villageois



LE 13 JUILLET



Ambiance conviviale autour du barbecue comme tous les ans. Venez avec vos grillades et votre repas. La commune vous offre l'apéritif.



# ALSH Juillet

L' Accueil de Loisirs Sans Hébergement s'est déroulé du 9 au 27 juillet sous la direction de Aurélia Bellouin. Les activités proposées étaient nombreuses et bien encadrées par une équipe au top !!



L'équipe en question.



Séance patinoire



Football,



Piscine,



Vélo.

6

# Noël de l'école



Classe de Mme Lavenant



Classe de Mme Bourdin



Classe de Mme Ométak



Les trois institutrices et le personnel intervenant à l'école avec le Père Noël

## Une Fontainoise mise à l'honneur

Marie Simon a obtenu cette année le titre de Championne du Monde des Arts Surréels. Ce concours qui mettait en compétition 16 pays s'est déroulé en février au Parc des Expositions à Villepinte. La commune a voulu mettre Marie à l'honneur en lui organisant une sympathique réception et en lui offrant un cadeau ; une sculpture réalisée par Sébastien Rousselle et ses adultes handicapés dans le style Yves Lohé.



## Plantations des arbres



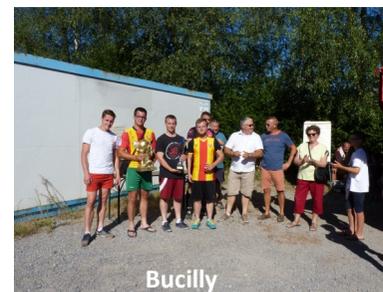
Le 15 décembre, la commune a planté un arbre au nom des enfants nés entre le 01/07/2017 et le 30/06/2018.

- ◇ Maëline BECHENNEC
- ◇ Eulalie CHAPELET
- ◇ Léna CHOQUET
- ◇ Leyna DUPONT
- ◇ Lou ROBEAU
- ◇ Gian Petrossi

## Challenge Jean-Claude LACOUR



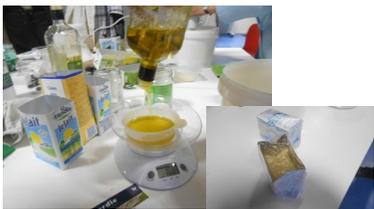
Le challenge Jean-Claude LACOUR s'est déroulé le dimanche 5 août 2018 sous une chaleur accablante. Ont participé : 2 équipes de Fontaine, 2 équipes de Voulpaix, 1 équipe de Bucilly, 1 d'Etreapont et 1 de Brunehamel. Les matchs se jouaient à 7 contre 7 sur demi-terrain et duraient 20 minutes. L'équipe de Bucilly a gagné le challenge, suivie de Brunehamel et de Voulpaix 1. Une brocante était aussi organisée ce jour-là, elle a fait venir 25 exposants.



## A la médiathèque de juin à décembre 2018



Conférences : J.Tourbe « Louise Macault » Café histoire : A la mémoire des enfants de Fontaine morts pour la France en 1914-1918



Atelier fabrication de savon de jardinier



50 mètres de ronde de laine bleue ont été tricotées par les Fontainoises et les Vervinois pour dérouler sur les remparts de Montreuil sur mer.



Jeux de société le mardi après midi

### Don de livres :

Une charte des dons a été établie en ce qui concerne les livres, magazines etc. que les personnes veulent donner à la médiathèque. Il sera demandé à chaque donateur de la signer. Veuillez vous renseigner auprès de la médiathèque avant d'apporter vos dons afin de connaître les modalités mises en place.

## Repas des Anciens



Cette année, nous avons accueilli les Anciens à la salle des fêtes. Le repas, préparé par le Sivom, était d'une grande qualité et tout le monde s'est régalé. Les membres du Conseil Municipal se sont fait un plaisir d'assurer le service dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



## Activités Périscolaires du Mercredi



La fête de Noël



Les enfants de 3 ans à 12 ans sont accueillis par Delphine et Phylippyne tous les mercredis en période scolaire de 9h00 à 17h00 avec possibilité de repas le midi. Les enfants peuvent venir en journée complète ou en demi-journée.

Pour plus de renseignements, s'adresser en mairie.



## A la médiathèque en 2019

Le thème de l'année sera « Les contes et légendes de Thiérache »

- ⇒ Février : le 9 conférence de Michel Allonsius sur les contes et légendes de Thiérache. Rencontre avec Christelle Colpaert-Soufflet auteure de romans policiers sur fond de paranormal.
- ⇒ Mars : conférence de Naty Béjin-Garcia sur la Chartreuse du Val Saint-Pierre. Contes et légendes autour des vieilles pierres ( exposition, lecture, animations diverses).
- ⇒ Avril : contes et légendes autour de la nature. Le 27, rencontre avec Claude Mouflard qui viendra nous parler de ses livres.
- ⇒ Mai : le 18, balade de pleine lune avec Sébastien Rousselle et ses ânes. Contes et légendes autour des secrets de famille et de la généalogie.
- ⇒ Juin : le 17, balade de pleine lune. Contes et légendes autour de l'eau. Le 23 Fête du Moulin.
- ⇒ Juillet : contes et légendes autour des fêtes qui réunissent les habitants de la commune.

Le programme se construit au fur et à mesure. Toutes les dates des activités seront sur la page fb de la médiathèque ou sur place.

## Pot du personnel



Les 2 adjointes d'Animation, la directrice de l'ALSH, les 2 adjointes Techniques, la directrice de la Médiathèque, les 3 institutrices, les 2 adjoints techniques et l'apprenti, les 2 adjointes administratives.



## Rentrée des classes



Les maternelles

Classe de Mme Bourdin



GS, CP, CE1

Classe e Mme Ometak



CE2, CM1, CM2

Classe de Mme Lavenant

### 8) Effectifs

28 élèves	Maternelle
25 élèves	GS CP CE1
25 élèves	CE2 CM1 CM2

Il n'est pas prévu de rentrée en janvier 2019, les effectifs sont trop importants en maternelle.

### 7) Projets

Projets réalisés	Projets à venir
- Nettoyons la nature	- Projet EDP (Environnement)
- Récupération de piles	- Piscine (février)
- Lettres aux soldats	- Participation à la réalisation d'œuvres pour le projet (la paix) à afficher dans le village.

## Les travaux de 2018



La toiture de l'école a été refaite par Marc Demeestère . Seul le côté route est terminé.

Le coût total s'élève à 33 822 €.



Le chantier des vestiaires du lycée agricole et du FC Fontaine avance bien. Le gros œuvre pris en charge par la C.R.B. est fini. Prochaine étape le toit.

Coût total 252 381 €



La salle de réunion de la mairie a été rénovée par l'entreprise Déco-Habitat de Marle.

Coût 2729 €

